4e

COURS

Grammaire : la phrase complexe, juxtaposer, coordonner, subordonner

Programme de français du cycle 4 — arrêté du 17 juillet 2020, BO n° 31 du 30 juillet 2020 — MENE2018714A
Relue le 14 novembre 2026

Une phrase complexe réunit plusieurs propositions. La façon de les relier n'est pas neutre : juxtaposer crée un rythme rapide, coordonner marque un lien logique, subordonner hiérarchise les idées. Au brevet, on demande d'identifier ces liens, et en rédaction, de les maîtriser.

1 Proposition et phrase complexe

RÈGLE

Une **proposition** s'organise autour d'un **verbe conjugué**. Une phrase **simple** n'en contient qu'une ; une phrase **complexe** en contient plusieurs. Pour les compter, on compte les verbes conjugués. Ce repère vaut pour les propositions à verbe conjugué : la proposition infinitive (*j'entends les oiseaux chanter*) s'organise autour d'un infinitif.

2 Trois manières de relier

DÉFINITION

Les propositions sont séparées par une **ponctuation** (virgule, point-virgule, deux-points), sans mot de liaison : *Il pleuvait, nous sommes restés.* Le lien logique reste **implicite** ; le lecteur le reconstitue.

DÉFINITION

Les propositions sont reliées par une **conjonction de coordination** (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*) ou un **adverbe de liaison** (*puis, ensuite, pourtant, cependant*) : *Il pleuvait, **donc** nous sommes restés.* Les deux propositions restent **indépendantes**.

DÉFINITION

Une proposition **subordonnée** dépend d'une **principale** et est introduite par un mot subordonnant : pronom relatif (*qui, que, dont, où*), conjonction de subordination (*que, quand, parce que, bien que, si*), mot interrogatif. *Nous sommes restés **parce qu'il pleuvait**.*

3 Les principales subordonnées

RÈGLE

La **relative** complète un nom, son antécédent : *Le livre **que je lis** est passionnant.* La **complétive** est souvent COD du verbe : *Je crois **qu'il viendra**.* La **circonstancielle** exprime une circonstance : temps (*quand*), cause (*parce que*), but (*pour que*), conséquence (*si bien que*), concession (*bien que*), condition (*si*).

LE PIÈGE QUI COÛTE LE PLUS DE POINTS

Confondre « que » relatif et « que » conjonction. — Le pronom relatif reprend un nom (*le livre **que** je lis* = je lis le livre) ; la conjonction ne reprend rien (*je crois **que** tu as raison*).

Le réflexe : Chercher un antécédent juste avant *que* : s'il y en a un, c'est un relatif.

ANALYSER UNE PHRASE COMPLEXE

1. Repérer et compter les verbes conjugués.
2. Délimiter chaque proposition.
3. Identifier le lien : ponctuation seule, conjonction de coordination ou mot subordonnant.
4. Pour une subordonnée, donner sa nature (relative, complétive, circonstancielle).

EXEMPLE

Analyse : « Quand le jour se leva, les marins, qui étaient épuisés, aperçurent la côte. »

1. Trois verbes conjugués : *se leva*, *étaient*, *aperçurent*.
2. Principale : *les marins aperçurent la côte*.
3. *Quand le jour se leva* : circonstancielle de temps.
4. *qui étaient épuisés* : relative, antécédent *marins*.

Une principale et deux subordonnées.

Le choix du lien a un **effet** : la juxtaposition accélère (*Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*), la subordination construit un raisonnement nuancé.

À VÉRIFIER

- Ai-je compté les verbes conjugués ?
- Ai-je délimité chaque proposition ?
- Ai-je nommé le type de lien ?
- Ai-je donné la nature des subordonnées ?

À RETENIR

- Proposition = un **verbe conjugué** ; phrase complexe = plusieurs propositions.
- **Juxtaposition** (ponctuation), **coordination** (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*), **subordination** (mot subordonnant).
- Subordonnées : **relative** (antécédent), **complétive** (*que*, COD), **circonstancielle** (temps, cause, but, conséquence, concession, condition).
- Le lien choisi produit un effet de rythme et de sens.